

**Durée de la session : 7 heures**

**Domaine de formation : ELU0211 – Formation généraliste « projets et actions locales »**

**Prérequis : Aucun prérequis**

**Public : Groupe d'élus**

**Groupe d'agents**

**Groupe mixte élus et agents**

*La réussite d'un projet municipal repose sur une méthode claire, une gouvernance adaptée et l'utilisation d'outils opérationnels permettant de suivre l'avancement, maîtriser les risques et mobiliser les acteurs. Cette formation propose une approche simple, efficace et immédiatement mobilisable pour conduire un projet, de l'idée à la mise en œuvre, en passant par le pilotage stratégique et administratif.*

## Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- **Maîtriser les étapes clés de la conduite d'un projet municipal.**
- **Clarifier les rôles entre élus, direction générale et services.**
- **Définir les objectifs, résultats attendus et critères de réussite.**
- **Connaître et utiliser les outils essentiels de pilotage opérationnel.**
- **Anticiper les risques et gérer les points de blocage.**
- **Structurer une méthode durable pour suivre et évaluer les projets communaux.**

## Le programme :

### Comprendre la logique projet dans une collectivité

- Ce qui distingue un projet d'une action courante.
- Types de projets municipaux : infrastructures, services, numérique, participation citoyenne...
- Spécificités du travail en collectivité : temporalités, contraintes réglementaires, acteurs multiples.  
\* **Exercice collectif : identifier les projets structurants de la commune.**

### Définir les objectifs et le cadre du projet

- Clarifier la demande politique : objectifs, résultats, impacts attendus.
- Traduire l'intention politique en fiche-projet opérationnelle.
- Fixer les indicateurs de réussite.  
\* **Atelier : rédaction d'une fiche-projet simple.**

### Construire la gouvernance et organiser l'équipe projet

- Rôle des élus, du DGS, du chef de projet et des services.
- Créer un comité de pilotage efficace.
- Identifier les parties prenantes : habitants, partenaires, techniciens...  
\* **Exercice : cartographie des parties prenantes et risques associés.**

### Planifier et structurer le projet

- Créer un rétroplanning réaliste.
- Découper le projet en étapes et livrables.
- Outils simples : matrice tâches-responsables, diagramme de Gantt simplifié.  
\* **Atelier pratique : construction d'un rétroplanning.**

### Piloter le projet et suivre l'avancement

- Organiser des points réguliers et des comités de pilotage.
- Suivre les indicateurs : avancement, budget, risques.
- Mettre en place un tableau de bord de suivi.  
\* **Exercice : création d'un mini tableau de bord.**

### Gérer les risques, obstacles et imprévus

- Repérer les signaux faibles.
- Méthode de résolution de problème adaptée au contexte communal.
- Communiquer sur les ajustements auprès des élus et des habitants.  
\* **Jeu de rôle : gestion d'un blocage dans un projet municipal.**

### Clôturer, communiquer et capitaliser

- Réaliser un bilan de projet utile et transmissible.
- Valoriser le projet auprès des habitants et partenaires.
- Capitaliser : transformer un projet en bonne pratique interne.  
\* **Exercice individuel : plan d'action pour un projet municipal en cours ou à venir.**

## Les points forts de la formation :

- Cette formation permet de structurer une méthode de gestion de projet adaptée aux collectivités locales, simple à utiliser et reproductible.
- Basée sur des cas concrets rencontrés par les élus et les services, elle donne des outils immédiatement opérationnels pour sécuriser, piloter et réussir tous types de projets municipaux.

## Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en présentiel ou en distanciel synchrone, en intra ou en inter-collectivités.
- Elle alterne apports méthodologiques et outils clés
- Études de cas issus de projets municipaux réels.
- Ateliers pratiques et exercices collaboratifs.
- Mises en situation et résolution de problèmes.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

## Moyens pédagogiques :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou plateforme de visioconférence, paperboard ou outils numériques, et accès à un extranet pédagogique. Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé si nécessaire en distanciel.

## Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

## Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

## Formateur : Monsieur Florian JOUAN

- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



## Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### ■ Tarif – formation intra en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- Par la collectivité (tarif groupe) : moins de 2 000 hab. : 1990 € TTC, de 2 000 à 5 000 hab. : 2 200 € TTC, plus de 5 000 hab : 2 400 € TTC
- Par le DIF ELU 400 € TTC (financement pris en charge par la Caisse des Dépôts).
- Les deux modes de financement DIF ELU et collectivité peuvent être combinés pour diminuer le coût à la charge de la collectivité.

### ■ Tarif – inscription individuelle en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
  - Inscription individuelle avec mobilisation du DIF Élu : Les élus peuvent s'inscrire directement via la plateforme officielle Mon Compte Formation. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la session et déposer votre demande de financement.  
[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0211-JF-CV0-ConduireProjetM/88982928900012\\_ELU0211-JF-CV0-ConduireProjetM](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0211-JF-CV0-ConduireProjetM/88982928900012_ELU0211-JF-CV0-ConduireProjetM)

## Nombre de participants :

- **Formation financée en tout ou partie par le DIF Élu** : conformément à l'arrêté du 12 juillet 2023 relatif au droit individuel à la formation des élus locaux, le nombre maximal de participants financés dans ce cadre est fixé à 15 par session.
- **Formation financée directement par la collectivité** (budget formation des élus) : le nombre de participants est déterminé en concertation avec la collectivité afin de garantir la qualité pédagogique, l'interactivité des échanges et l'atteinte des objectifs. Lorsque l'effectif envisagé dépasse 15 participants, des ajustements de durée, de format ou de modalités pédagogiques peuvent être proposés.
- **Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : l'ouverture de cette session est garantie dès la deuxième inscription.**
-

## Modalités et délai d'inscription :

### Les inscriptions à cette formation peuvent être réalisées :

- **Par une collectivité dans le cadre d'une formation groupe organisée en intra ou en intercollectivités.** Lorsque cette session est programmée, l'inscription est possible jusqu'à la veille de la formation, sous réserve de places disponibles et de la validation administrative du financement.
  - Lorsque cette formation est organisée à la demande d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la date et les modalités d'organisation sont définies d'un commun accord après validation du devis et de la convention de formation.
- **À titre individuel, notamment dans le cadre du dispositif DIF Élu ou d'un financement par une collectivité.**
  - Pour les inscriptions individuelles réalisées via la plateforme Mon Compte Formation, l'entrée en formation intervient après expiration du délai légal de rétractation de 11 jours ouvrés prévu par les conditions générales d'utilisation de la plateforme.
  - Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : **après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent.** Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

## Accessibilité et référent handicap :

- Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
- Le référent handicap de FDEL échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

## Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour jeudi 5 mars 2026